



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11309>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-11309**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE TRANSPORT CONCERNANT LES PRODUITS SANGUINS LABILES, LES REACTIFS, LES ECHANTILLONS, LES MATERIELS ET LES CONSOMMABLES POUR LA REGION HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Description : La présente consultation a pour objet la passation d'un marché public pour la réalisation des prestations suivantes : les prestations de transport régulières, programmées et urgentes concernant les produits sanguins labiles, les réactifs, les échantillons, les matériels et les consommables, tels que décrits dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et annexes. Les prestations régulières, programmées et urgentes de transport de produits biologiques sont décrites dans le C.C.T.P. N° 1 (Lots 01 à 07), les prestations urgentes de transport des prélèvements et produits issus de sang humain sont décrites dans le C.C.T.P. N° 2 (Lots 08 à 10) et les prestations de transport de messagerie et affrètement sont décrites dans le C.C.T.P. N° 3 (Lot 11). Il s'agit d'un marché public de transport direct dans lequel le transporteur est chargé de déplacer directement les éléments précités. Ce marché public exclut toute forme de commission de transport.

Identifiant de la procédure : 44413830-8377-4bb9-bcae-30d28bc99db2

Avis précédent : 496a7583-5207-4320-b95d-105d6fc85cec-01

Identifiant interne : 2023EFS_HFNO300

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60100000 Services de transport routier

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,962,365.43 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 11,894,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord cadre est conclu sans minimum mais avec un maximum avec un seul opérateur économique. Les marchés ont été attribués sous le n° général 18A2407901 - 18A2407903 - 18A2407904 - 18A2407905 - 18A2407906 - 18A2407907 et signés par le Représentant du Pouvoir Adjudicateur le 06/01/2025. Les marchés sont consultables, dans le respect des principes posés par la loi n° 78753 du 17.7.1978 à l'adresse suivante : EFS-HFNO - Parc Eurasanté - 20 Avenue Pierre Mauroy - CS 40121 - 59373 Loos cedex. Toute demande de consultation doit être adressée au service Achats et Marchés Publics de l'EFNS-HFNO (adresse susmentionnée).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Transports urgents au départ de Caen (véhicules isothermes et/ou climatisés)

Description : Transports urgents au départ de Caen (véhicules isothermes et/ou climatisés)

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/06/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 119,798.16 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-

cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé , dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Prestations de transports de matériels et de consommables : transports intra régionaux, inter régionaux, transports Europe (pays limitrophes)

Description : Prestations de transports de matériels et de consommables : transports intra régionaux, inter régionaux, transports Europe (pays limitrophes)

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,162.82 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 121,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Transports urgents au départ de Creil

Description : Transports urgents au départ de Creil

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,282.45 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 55,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Tournées de nuit au départ de Lille (véhicules thermostatés)

Description : Tournées de nuit au départ de Lille (véhicules thermostatés)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,449,250.23 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,348,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article

R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Transports thermostatés de produits biologiques à + 4° et/ou + 22° ou - 20° au départ du site de Lille

Description : Transports thermostatés de produits biologiques à + 4° et/ou + 22° ou - 20° au départ du site de Lille

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 309,358.3 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 930,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Transports urgents au départ d'Amiens

Description : Transports urgents au départ d'Amiens

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,131.39 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 67,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Transports urgents au départ de Bois Guillaume ou Rouen (véhicules isothermes et/ou climatisés)

Description : Transports urgents au départ de Bois Guillaume ou Rouen (véhicules isothermes et /ou climatisés)

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 376,714.69 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,131,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé , dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Transports urgents au départ de Lille (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Description : Transports urgents au départ de Lille (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 702,430.97 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,108,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Transports urgents au départ de St Quentin

Description : Transports urgents au départ de St Quentin

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,976.2 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 21,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents

évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé , dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Transports urgents et programmés dans la métropole lilloise (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Description : Transports urgents et programmés dans la métropole lilloise (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 41,836.27 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 126,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Tournées de nuit au départ de Caen (véhicules thermostatés)

Description : Tournées de nuit au départ de Caen (véhicules thermostatés)

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60161000 Services de transport de colis

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60100000 Services de transport routier

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.) précisent la nature et la fréquence d'exécution des transports auxquels les candidats sont invités à se reporter.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 875,423.95 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,627,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum contractuel exprimé en valeur sur la durée totale du marché (article R.2162-4 2° du code de la commande publique).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Les mesures prises en faveur du développement durable : Ce critère sera analysé au regard des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre de réponse technique remis dans leur offre conformément à l'article 1.10.2 du règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Organisation qui exécute le paiement : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 7,282,000 Euro

Valeur approximative des accords-cadres : 2,332,857 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 930,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 288,942 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NB DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_NB DISTRIBUTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407901

Titre : Transports thermostatés de produits biologiques à + 4° et/ou + 22° ou - 20° au départ du site de Lille

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,627,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 881,909 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407903

Titre : Tournées de nuit au départ de Caen (véhicules thermostatés)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,131,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 318,374 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NORMANDIE COURSE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_NORMANDIE COURSE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407904

Titre : Transports urgents au départ de Bois Guillaume ou Rouen (véhicules isothermes et/ou climatisés)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 108,163 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407905

Titre : Transports urgents au départ de Caen (véhicules isothermes et/ou climatisés)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,108,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 702,314 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407906

Titre : Transports urgents au départ de Lille (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 126,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 33,155 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 18A2407907

Titre : Transports urgents et programmés dans la métropole lilloise (véhicules isothermes et/ou climatisés et véhicules à température dirigée à + 4° et/ou + 22° ou - 20°)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/11/2024

Date de conclusion du marché : 06/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG
HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : Parc Eurasanté 20 Avenue Pierre Mauroy CS 40121

Ville : Loos

Code postal : 59373

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : Service Achats et Marchés Publics

Adresse électronique : hfno-marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33328542299

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Numéro d'enregistrement : 175 900 034

Adresse postale : 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

Ville : Lille cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33359542342

Télécopieur : +33359542445

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : NB DISTRIBUTION

Numéro d'enregistrement : 42081952600047

Adresse postale : 15 rue de Guémappe

Ville : Boiry-Notre-Dame

Code postal : 62156

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : FRANCE TRANSPORT SANG ET ORGANES

Numéro d'enregistrement : 830444717

Adresse postale : 4 Avenue de Cambridge

Ville : Hérouville-Saint-Clair

Code postal : 14200

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0005, LOT-0006, LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : NORMANDIE COURSE

Numéro d'enregistrement : 42221051800045

Adresse postale : 27 rue de la République

Ville : Déville-Lès-Rouen

Code postal : 76250

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a7d822a3-2475-4b97-af40-99f1dbde9ba4 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2025 à 14:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2025

